

L'ACO a signé un contrat de trois ans et achète chaque année 1 000 tonnes de carbone à cette société de forestiers, pour compenser les émissions lors de la compétition.

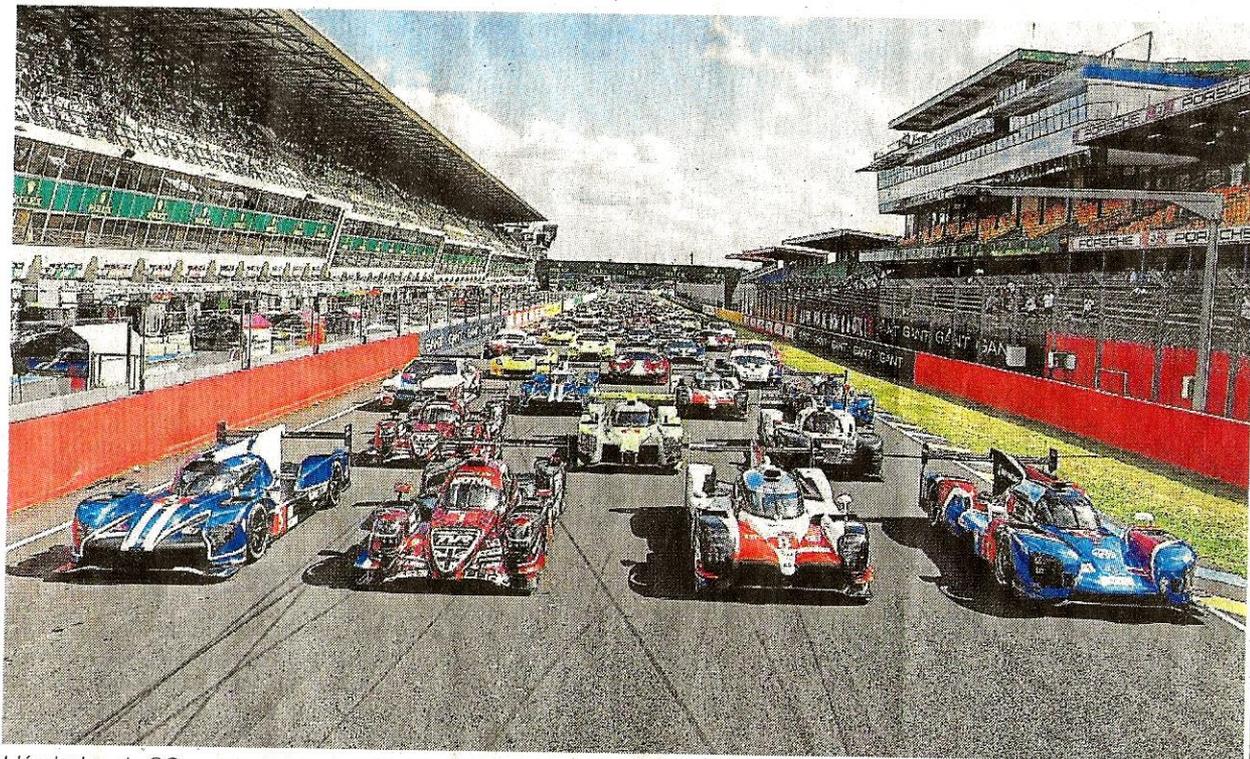
### L'initiative

C'est une obligation légale, la loi stipulant que le bilan carbone doit être effectué par toute entreprise de plus de 500 salariés ou tout établissement public de plus de 250 salariés. C'est aussi un sujet sensible dans la compétition automobile, où l'émission de CO<sub>2</sub> est surveillée de très près. L'Automobile Club de l'Ouest (ACO), association organisatrice des 24 Heures du Mans, y est extrêmement sensible. On ne plaisante pas : tout dérapage dans le domaine de la pollution serait fatal à la prestigieuse course.

### Pas de coupe rase

Alors, pour compenser les émissions de CO<sub>2</sub> lors de la 86<sup>e</sup> édition des 24 Heures du Mans, l'ACO a ainsi investi de l'argent dans la société sarthoise Carbon Forest. Celle-ci, dont le slogan est « **Nous protégeons le climat pour vous** », gère de façon naturelle près de 6 000 hectares de forêt. La société propose aux entreprises un stockage durable du carbone. Le lien entre ACO et Carbon Forest s'est fait tout naturellement puisqu'une partie de la forêt concernée se trouve en bordure du circuit des Hunaudières, au Mans.

À la suite d'un contrat signé l'an dernier, l'ACO achète l'équivalent de 1 000 tonnes de carbone retenu dans le sol des forêts sur 1 000 hectares, pendant trois ans. Coût à la tonne ? 50 € hors taxes. Un investissement qui permet de compenser ainsi les émissions de gaz à effet de serre produites par les soixante voitures de la course, mais aussi toute l'activité du circuit lors des 24 Heures du



L'émission de CO<sub>2</sub> est un sujet très sensible dans le domaine de la compétition automobile.

CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Mans. Cette démarche a été soulignée par Bertrand Piccard lui-même. L'auteur du premier tour du monde à bord de *Solar Impulse* a salué une démarche respectueuse de l'environnement.

Car, chez Carbon Forest, « **on vend le fait d'arriver à maintenir le carbone dans le sol**, explique Pascal Yvon, gérant de la SARL et vice-président de Pro Silva France. **Six propriétaires sarthois travaillent avec nous et nous exploitons la forêt de façon naturelle. Pas de coupe rase chez nous, et nous mélangeons des**

**essences d'arbres. Nous arrivons par cette gestion plus respectueuse de la nature à stocker de 30 à 100 % de carbone en plus dans le sol.** »

### Trente-cinq espèces

La Forêt de Mondragon, à La Bosse, au nord-est du Mans, offre ainsi au regard du promeneur un couvert qui mélange feuillus et résineux. Pas moins de trente-cinq espèces poussent ici, du chêne au pin maritime. Une explosion de verdure avec une impression de « fouillis » végétal voulu : ici, les arbres se régénèrent natu-

rellement : « **Nous ne cherchons pas une rentabilité immédiate. Nous sommes persuadés, dans le domaine du carbone, que nous pouvons lier la question de la qualité, de l'environnement, avec celle de l'économie.** »

Concrètement, Carbon Forest a déterminé avec le laboratoire IES quelque 126 points de mesure du sol. Ces mesures apportent des garanties dans la capacité du sol à emmagasiner le CO<sub>2</sub> et mesurent le tonnage de CO<sub>2</sub> retenu.

Éric DEGRANDMAISON.